DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

Ville d'Escaudain

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2025

CONVOCATION EN DATE DU 8 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N° 03/05/2025

Présidence: M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice: 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 24

Membres présents: MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme ABDELOUHAED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUHAED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés: MM. TRIOUX Annick, DRELON André, PLAYE Maryse

Membres absents: MM. GALAND Mélanie, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme MARCUZZI Jeannette

OBJET: Désignation du « correspondant sécurité routière ».

Dans le cadre du partenariat entre l'Etat et les Collectivités Territoriales et afin de développer une politique pertinente en matière de sécurité routière, la délégation interministérielle à la sécurité a décidé d'instaurer au sein de chaque Conseil Municipal, une nouvelle fonction de « correspondant sécurité routière » ;

Ce « correspondant sécurité routière » a pour mission d'établir un bilan de la sécurité routière dans la commune et mettre en œuvre un plan d'actions adapté ;

Considérant que le « correspondant sécurité routière » désigné par délibération n° 09/04/2020 en date du 10 juillet 2020 a démissionné de ses fonctions de Conseiller Municipal ;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de ce « correspondant sécurité routière » ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

<u>DÉCIDE</u>, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de son correspondant.

PROCÈDE à la désignation du correspondant :

Nom du ou des candidats:

- M. WERY Jean-Charles pour la liste « ENSEMBLE POUR AGIR L'HUMAIN D'ABORD »
- Mme MERCIER Catherine pour la liste « OBJECTIF ESCAUDAIN ».

Nombre de votants : 24 Nombre d'abstentions : 0

Nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13 Nombre de voix obtenues :

- 19 voix pour la liste « ENSEMBLE POUR AGIR L'HUMAIN D'ABORD ».
- 05 voix pour la liste « OBJECTIF ESCAUDAIN ».

M. WERY Jean-Charles ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu correspondant sécurité routière.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Ont votés pour M. WERY Jean Charles: MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUHAED Frédérique (pouvoir remis à M. ABDELOUHAED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), ADIMI Karim, CLOET Geoffrey

Ont votés pour Mme MERCIER Catherine : MM. PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine),

Fait en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Jeannette MARCUZZI.

Bruno SALAGOT.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 16/10/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20251014-03_05_2025-DE

Date d'affichage /\$2/10/2025

Le Maire,

Bruno SALIGOT.